

Communiqué de candidature pour l'inscription au

Mastère Professionnel en Nouvelles Technologies des Télécommunications et Réseaux (N2TR)

2020-2021

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) annonce l'ouverture des candidatures pour une formation **non** **présentielle** en vue de l'obtention du diplôme de « **Mastère Professionnel en Nouvelles Technologies des Télécommunications et Réseaux (N2TR)** ».

Conditions de candidature :

Peuvent postuler pour l'inscription au Mastère les candidats diplômés titulaires d'une licence, une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou d'un titre équivalent dans les disciplines suivantes : informatique, télécommunication ou électronique.

Pièces demandées pour le dossier de candidature :

- Demande au nom du président de l'UVT ;
- Lettre de motivation ;
- CV ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Copie du diplôme de baccalauréat et du relevé des notes.
- Copie de tous les diplômes universitaires (et de l'équivalence de ces diplômes le cas échéant) et les relevés de notes pour toutes les années universitaires y compris les années de redoublement;
- Une (01) photo d'identité.
- Formulaire d'inscription dûment signé, imprimé en clôturant l'inscription en ligne (Le formulaire contient une déclaration sur l'honneur attestant de l'exactitude des informations renseignées).

NB : Toute fausse information déclarée sur la plateforme peut entraîner le rejet du dossier.

Modalités d'inscription :

1- Les candidats doivent finaliser avant **le 31 août 2020** les deux étapes suivantes:

- se préinscrire sur le site Web de l'UVT :

<https://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=1-N2TR-160>

- déposer (ou envoyer par voie postale) à l'UVT le **dossier papier complet** (la date du cachet du bureau d'ordre de l'UVT faisant foi).

Adresse postale :

Université Virtuelle de Tunis

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis (N2TR)

2- Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'université avant le **24 septembre 2020**. Le cas échéant un engagement de la part de l'employeur est accepté.

Etudiants étrangers

Les étudiants étrangers, souhaitant s'inscrire en ce mastère, sont appelés à:

- 1- Présenter le dossier de candidature qui doit contenir toutes les pièces mentionnées au niveau du communiqué d'inscription de l'UVT ;
- 2- Fournir la demande d'inscription disponible via notre site web :
<https://www.uvt.rnu.tn/etudiantetranger>, qui doit porter le visa du Ministère de tutelle du pays du candidat ;
- 3- Veiller à ce que les copies des diplômes obtenus soient certifiées par les structures légalement autorisées par le pays d'émission;
- 4- Payer les frais de scolarité, une fois que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien, valide le dossier de candidature ;

Conformément à l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 16 octobre 2019, fixant les frais d'études imputés aux étudiants étrangers, les frais annuels d'inscription sont payés en dinar tunisien et s'élèvent à 6 000 DT/ année universitaire.

Droits d'inscription :

- **1605 DT / année universitaire (1500 + 07%TVA)** dans le cas de prise en charge personnelle.
- **1785 DT / année universitaire (1500 + 19%TVA)** dans le cas où le paiement est pris en charge par un établissement (public ou privé).

Déroulement de la formation :

La formation commence le **03 octobre 2020**.

- L'enseignement est essentiellement à distance. Les cours sont dispensés en ligne.
- La présence à la séance de démarrage est fortement recommandée.
- Les étudiants sont suivis par des tuteurs pendant leur formation.
- Les examens se déroulent conformément à la réglementation en vigueur.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web du N2TR : <http://www.uvt.rnu.tn/n2tr/>

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

 **Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254**

 **Fax : +216 71 903 603**

www.uvt.rnu.tn